



**HAL**  
open science

## Spectre du "vert" dans les dictionnaires arabes classiques

Nejmeddine Khalfallah

► **To cite this version:**

Nejmeddine Khalfallah. Spectre du "vert" dans les dictionnaires arabes classiques. Sylvie Grand'Eury-Buron. Couleurs, perception, dénomination dans les Pays du Sud, Dispositif - projet STANGA,, Presses de l'INALCO, pp.189-195, A paraître. hal-02956447

**HAL Id: hal-02956447**

**<https://hal.science/hal-02956447>**

Submitted on 2 Oct 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Spectre du vert

dans les dictionnaires arabes classiques

*Nejmeddine KHALFALLAH*

Laboratoire LIS, Université de Lorraine

### Résumé :

Dans cette étude, nous avons tenté d'explorer les aspects d'une ambiguïté inhérente à la racine H. Ḍ. R. à travers ses dérives verbaux et nominaux et ce afin d'étudier les charges culturelles de la couleur verte, *ahḍar*, dans la civilisation arabe classique. Pour réaliser cette recherche, nous avons repris les longues pages que *Lisān al-'Arab* a consacrées à cette matière lexicale. Nous en avons analysé les extensions, les connotations et les développements métaphoriques qu'a connus la lexie *Aḥḍar* (vert) dans la culture arabe.

**Mots clés :** vert, lexiculture, dérivation, dénotation.

### 0. Introduction

Les dictionnaires arabes classiques présentent les développements lexicaux relatifs à la racine trilitère H. Ḍ. R. de façon que l'on peut qualifier d'hétéroclite et d'accumulative<sup>1</sup>. A titre d'exemple, Ibn Manẓūr (1232-1311), a consacré plusieurs pages à la présentation des divers champs sémantiques couverts par les dérivés de cette racine<sup>2</sup>. Il y a intégré en effet tout terme ayant un rapport à la chromaticité qu'ils soient des verbes, des adjectifs, des substantifs, des expressions ou des locutions. Parmi ces descriptions sémantiques, il est néanmoins possible de constater que cette racine recèle une double signification : d'une part, l'idée de la couleur verte ; d'autre part, l'idée de fauchage. Chacune de ces dénnotations ont donné lieu à de nombreux dérivés parallèles, tous liés par une même isotopie (A. Hénault, 1993 : 91) : la verdure d'une plante (mûre) qui autorise à la faucher. Ibn Manẓūr a passé en revue les diverses acceptions que

---

<sup>1</sup>Notre corpus se compose fondamentalement de *Lisān al-'Arab* (1997) qui, malgré son caractère répétitif, réunit la masse la plus importante d'informations sur les emplois et les contextes sémantiques de cette racine et de ses dérivés. Désormais, ce dictionnaire est évoqué par : *Lisān*.

<sup>2</sup>Dans cette étude, nous limiterons à l'arabe standard classique et écarterons les connotations modernes.

véhiculent les dérivés de cette racine sans, toutefois, expliquer ni les rapports entre elles, ni les raisons d'un tel dédoublement morphosémantique.

Relevant à la fois de la sémantique historique et de la lexiculture (Galisson, 1988 : 326), cette étude analysera les rapports entre les valeurs des schèmes formels, les codes, les charges et la symbolique chromatique que l'arabe classique a rattaché à cette couleur afin d'appréhender l'impact de cette troublante polysémie sur les perceptions culturelles qu'ont les Arabes du vert<sup>3</sup>.

## 1. Formes verbales<sup>4</sup>

### 1.1. Forme I

En premier lieu, cette racine donne naissance à un verbe étatif, *ḥaḍīra/yahḍuru* (être vert, verdoyant et d'un aspect riant)<sup>5</sup>, selon la traduction de Kazimirski (1860 : 585)<sup>6</sup>. Dès le début, la présence d'une association structurelle est constatée. Celle-ci régira les développements de ce lexème, entre la *couleur verte* et l'apparence *prospère et riante*, à en croire l'explication d'Ibn Manẓūr. Au sens premier, ce verbe, qui se rattache aux êtres vivants, (plantes, animaux et humains), décrit un état ou un devenir : lorsqu'on l'attribue à un être vivant quelconque, il implique qu'il **est vert** ou qu'il est en train de le **devenir**.

Cette racine génère également un deuxième verbe, actif cette fois-ci, grâce au changement de la voyelle médiane : *ḥaḍāra/yahḍuru*, qui indique le sens de : *couper un palmier*. Cependant, ni le philologue arabe classique, ni Kazimirski, le lexicologue moderne, n'avancent la moindre explication pour cette association ; d'ailleurs, ils intègrent les deux verbes (*être vert* et *couper*) au sein de la même entrée lexicale, avec une simple séparation de ligne. S'agit-il d'une relation hypothétique, prise d'une observation naïve des choses : une plante/branche/légume devraient être coupés une fois qu'il/ elle devient *vert (e)*, ici *mûr (e)*? C'est cette association qui allait régir toute l'histoire

---

<sup>3</sup>Cf. en particulier les travaux d'Annie MOLLARD- DESFOUR: *Le Bleu*, Paris, coll. « CNRS dictionnaires », 2004 ; *Le Rouge*, Paris, coll. « CNRS Dictionnaires », 2000 ; *Le Rose*, Paris, coll. « CNRS Dictionnaires », 2002 ; *Le Noir*, Paris, coll. « CNRS Dictionnaires », 2005 ; *Le Blanc*, coll. « CNRS Dictionnaires », 2008 ; *Le Vert*, CNRS Éditions, coll. CNRS Dictionnaires, Paris, 2012 ; *Le Gris*, coll. CNRS Dictionnaires, Paris, 2015.

<sup>4</sup> Pour mémoire, il convient de rappeler quelques spécificités des formes verbales arabes. Selon Dj. KOULOUGHLI : « la racine est une unité abstraite minimale composée exclusivement de consonnes. On ne la rencontre jamais en tant que telle, mais on peut déduire sa forme par « l'analyse morphologique de familles de mots apparentés ». (Dj. KOULOUGHLI, 1994 : 60).

<sup>5</sup> Il est envisageable d'effectuer des comparaisons avec la symbolique du vert dans d'autres cultures en vue d'esquisser une typologie des significations chromique. Cf. Annie, MOLLARD-DESFOUR, *Le Vert, Dictionnaire de la couleur. Mots et expressions d'aujourd'hui. XXe-XXIe siècle*.

<sup>6</sup> Nous nous référons, systématiquement au « *Dictionnaire arabe- français* » de A. De Biberstein KAZIMIRSKI, 1860, éd. Beyrouth.

morphosémantique de cette racine dans l'arabe classique: un parallèle entre la *verdure* et le *fauchage*, entre le caractère *riant* et la *coupure*.

### 1.2. Forme II

Construit grâce à la valeur causative (P. LARCHER, 2012 : 48), le verbe *ḥaḍḍara* (avec le doublement de la radicale 2) signifie : *rendre verdoyant*. Au sens figuré, il signifie : *faire prospérer*. Au passif, ce verbe est également employé dans des locutions figées, comme: « *ḥuḍḍirali-fulān<sup>in</sup>fīšay<sup>in</sup>* (*Puisse un tel y trouver du bien, de l'avantage, du succès!*). Ce mot agit ici comme un acte de parole : souhaiter à quelqu'un la *verdure*, revient à lui vouloir de la *prospérité*. Ibn Manẓūr rapporte cet usage, figurant dans une tradition attribuée au prophète : « Celui dont on a fait *verdir* une chose [=bénir une source de vie], doit la maintenir (*man ḥuḍḍiralahuftīšay<sup>in</sup>fal-yalzmahu*). À caractère optatif, (BLACHERE, 1955: 247, 252, 393), le sens de cette phrase est : « *Quiconque à qui Dieu facilite une source de vie, doit la préserver* ». Il est évident que l'idée de *bénédictio* divine est étroitement liée à la *verdure* et à l'*abondance*.

Et c'est grâce à cette valeur causative, portée par la forme II, que le verbe acquiert le sens de la transformation à la fois réelle et fictive : les plantes, les légumes et les arbres qui deviennent verts symbolisent la *prospérité* progressive, l'*aisance* des conditions de vie, connotations apparentées à l'*abondance*, à la *grâce* et au *bien-être*... acceptions qui s'éloignent, petit à petit, de la simple dénotation chromatique du *vert*.

### 1.3. Forme III

À la forme III, et grâce à sa valeur participative (P. LARCHER, 2012 : 58), le verbe *ḥāḍara*, (avec la prolongation de la voyelle **a**, située après la première radicale) véhicule une nouvelle signification, étroitement liée aux pratiques agraires de la Péninsule arabe préislamique : celle de vendre des fruits, des céréales ou des légumes quand ils sont encore verts, avant même leur maturité (Kazimirski, 1860 : I, 586). Pour expliquer ce passage inattendu, celui de dénoter une transaction, Ibn Manẓūr avance cette explication, non sans lien avec la couleur verte : « On a appelé [cette transaction] *muhāḍara*, car les deux parties échangent, entre elles, une chose verte » (*Lisān* : II, 849). Il s'agit donc d'associer, au sein des strates sémantiques de ce verbe, deux valeurs : la première est plutôt lexicale, celle du *vert* qui caractérise les fruits, céréales ou légumes immatures ; la seconde est davantage formelle, celle du *partage*, indiquée par la forme III, entre deux parties qui entrent en relation contractuelle.

De par sa tendance encyclopédique, ce dictionnaire rappelle des données extralinguistiques. Il précise que la religion musulmane interdit ce genre de transactions à cause du dol possible qui pourrait les caractériser.

#### 1.4. Forme IV

Le passage à la forme IV produit un nouveau développement sémantique qui s'approche de plus en plus des éléments culturels et confirme cette relation inextricable entre sens lexical et charge culturelle. Le verbe *ahḍara*, (avec l'adjonction d'un **a** avant la première radicale) évoque l'idée de *rendre abondant, bénir*. Il est à noter qu'Ibn Manzūr ne mentionne pas ce verbe, mais en cite une tradition prophétique dans laquelle il est dit : « Si Dieu veut du mal à quelqu'un, Il lui *fait verdier* (*ahḍarala-hu*) les briques et la boue pour qu'il puisse construire [des bâtisses en guise d'opulence] » (*Lisān* : II, 849). Dans cette vision du monde, construire des bâtisses est synonyme d'orgueil et de richesse démesurée, tous les deux contraires à l'ascétisme recommandé aux fidèles.

Nous soulignons que ce verbe est bivalent ; il se rattache, syntaxiquement, à un double complément d'objet indirect, en l'occurrence, à quelqu'un, précédé par la particule *li-* et aux choses, précédé par *fī*. Grâce à ce positionnement syntagmatique, le verbe acquiert un nouveau sens qui rompt, en apparence, avec le premier sens relatif à la couleur *verte*. Désormais, ce verbe signifie : *faciliter, favoriser*.

Sans doute, il est une relation, plutôt fine et abstraite, entre ces deux niveaux : la *facilité*, évoquée par ce verbe est un aspect de la *verdure, l'abondance* et la *grâce*, constellation de lexèmes qui se trouvent, potentiellement, dans la perception particulière du monde : *Si Dieu rend vert les objets de quelqu'un, c'est qu'Il lui facilite la vie*.

#### 1.5. Forme VI et VII

Malgré la possibilité théorique de dériver deux verbes, à la base des formes VI et VII, dont les sens seraient, respectivement, *tahāḍara* (se vendre mutuellement des fruits immatures) et *inḥaḍara*, (se couper), nous constatons que la langue arabe classique ne les a pas générés ; ce qui confirme le caractère plutôt aléatoire de la production dérivationnelle des verbes à partir d'une racine trilitère (P. LARCHER, 2012 : 33). En effet, le *Lisān* n'en conserve pas le moindre emploi, à moins que ces deux verbes supposés ne se soient perdus dans les méandres de l'histoire.

#### 1.6. Forme VIII

Il est toutefois intéressant de noter que le verbe, coulé selon le schème de la forme VIII, est polysémique. Le verbe *ihtaḍara* se rapporte à trois faits différents en apparence : a) *porter un fardeau* ; b) *violenter une mineure, une fille qui n'est pas encore nubile*. c) *faucher, moissonner du fourrage vert, faucher et enlever avant la maturité* (KAZIMIRSKI, 1860 :I, 586). Le lien entre ces trois acceptions n'est pas évident, notamment entre les sens a) et b). Néanmoins, celui entre b) et c) est plus clair : tous deux désignent l'idée de *couper*, qui est, à son tour, une extension de l'idée de *verdure* (d'un fruit, légume, plante...) et qui autorise donc à être coupé/fauché.

Cette image établit un lien de similitude, qui est par ailleurs évident, entre une mineure et un fruit immature. De même que le dépucelage d'une fille non-nubile est semblable au fait de couper un palmier, ou une plante avant murissement.

Par ce même glissement métaphorique, ce verbe connote l'idée de *la mort dans la fleur d'âge*. Pour dire : *mourir jeune*, l'arabe classique fait appel à ce verbe au passif, *uḥtuḍira* : *être arraché* [de la vie]. La similitude est claire entre le fait d'enlever une jeune personne de la vie, comme on arrache une branche encore verte et tendre. L'image est alors interprétée de la sorte : « *Il a été pris au moment de la splendeur et de fraîcheur* ». Il n'est pas utile de souligner le rapport étroit entre la vie et la verdure, la mort et le fauchage.

Ce verbe, de la forme VIII, connaît une autre acception relative au traitement des chameaux : *ihtaḍara l-ba'īr* signifie : *retirer un chameau de son troupeau avant même qu'il ne soit dressé*. Ici, c'est la connotation de *prématurité* qui intervient selon un processus métonymique.

### 1.7. **Forme IX**

Il est communément établi que cette forme est exclusivement dédiée à l'expression des couleurs. (P. LARCHER, 2012 : 119 ; R. BLACHERE, 1975 : 68). En effet, le verbe *iḥḍarra* signifie : *devenir vert, être coupé*, mais aussi *être très obscur*. Cette dernière acception relève davantage de la connotation et de l'hyponymie : elle assimile le *noir* au *vert* et inversement. Pour justifier une telle confusion chromatique, Ibn Manẓūr affirme que, pour les Arabes, la couleur verte est elle-même noire.

### 1.8. **Forme XII**

Plutôt soutenu et désuet, le *Lisān* cite le verbe *iḥḍawḍara* avec les sens d' : *être vert, devenir vert*.

Cette première partie, axée sur l'étude des formes verbales dérivées de la racine H. Ḍ. R., montre que cette dernière était féconde d'un point de vue dérivationnel. Elle a en effet pu donner sept verbes sur dix possibles. Leurs sens gravitent tous autour de deux idées récurrentes *verdir* et *couper*, sans compter les extensions figurées qui se rapportent à la prospérité et à la mort, à l'éclat et à l'obscurcissement. Cette opposition met en lumière un cas d'antonymie que ni les anciens philologues ni les arabisants modernes n'avaient souligné. Dans cette seconde partie, les développements nominaux seront examinés afin de vérifier cette antonymie et ses prolongements, ainsi que les imbrications des termes chromatiques aux charges culturelles.

### Récapitulatif –synthèse des sens des formes verbales

Forme	Glose en arabe	Traduction	Source
Forme I	<i>ḥaḍira/yahḍuru</i>	a) être vert, verdoyant b) être d'un aspect riant	KAZIMIRSKI (1860 : I, 585)
Forme II	<i>ḥaḍḍara</i>	Rendre vert	KAZIMIRSKI (1860 : I, 585)
Forme III	<i>ḥāḍara</i>	Vendre fruit vert avant maturité.	KAZIMIRSKI, 1860 : I, 586.
Forme IV	<i>aḥḍara,</i>	rendre abondant, bénir « faire verdir »	<i>Lisān</i> : II, 849
Forme VI	<i>tahāḍara</i>	Se vendre fruit immature	KAZIMIRSKI, 1860 : I, 586
Forme VII	<i>inḥaḍara</i>	se couper	KAZIMIRSKI, 1860 : I, 586.
Forme VIII	<i>iḥṭaḍara</i>	a) porter un fardeau ; b) violer une mineure, une fille qui n'est pas encore nubile. c) faucher, moissonner du fourrage vert, b) faucher et enlever avant la maturité	KAZIMIRSKI, 1860 : I, 586.
Forme IX	<i>iḥḍarra</i>	a) devenir vert, b) être coupé, c) être très obscur.	KAZIMIRSKI, 1860 : I, 586.
Forme XII	<i>iḥḍawḍara</i>	a) être vert, b) devenir vert.	<i>Lisān</i> : II, 849

## 2. Formes nominales

### 2.1. Adjectifs de couleur

#### 2.1.1. *Aḥḍar* (vert)

Malgré sa signification évidente, cet adjectif a connu, dans les dictionnaires arabes classiques, un nombre important d'extensions l'éloignant, parfois, de sa dénotation, première, de couleur. Ce qualificatif indique en outre la couleur *mate*,

*brune*. Les Arabes se présentent eux-mêmes comme *Noirs* ou *Bruns* par opposition aux Romains (Byzantins), appelés les *ḥumr*, ou les Rouges/ Roux, c'est-à-dire et par extension : les Blonds. Être noir ou de couleur foncée, dans un contexte tribal où les Arabes s'opposaient aux autres ethnies avoisinantes, pouvait prendre la signification : *être d'une race pure*. D'ailleurs, le *Lisān* cite plusieurs vers dans lesquels des poètes se vantaient d'être *bruns* ; couleur prouvant que leur filiation était authentique et leur arabité pure.

Cela revenait d'une part à stigmatiser les autres poètes qui ne jouissaient pas de cet honneur ; de l'autre, à rabaisser les non-Arabes à cause de leur couleur *rousse*, signe de *légèreté* et *demollesse* qui pourraient se rapporter, grâce à un deuxième glissement, aux *lâches*, *femmes* et *efféminés*.

Cependant, cet adjectif peut fonctionner, aussi, comme un substantif et agir dans le discours comme un nom commun. Par un effet métonymique, *aḥḍar* rapporte en effet aux éléments précieux et prisés par les Arabes : l'*or*, le *vin* et la *viande*. D'ailleurs, Ibn Manẓūr cite une expression idiomatique disant : *al-aḥādirat-talāta* (les trois Verts), en référence à ces trois éléments. Le dénominateur commun de ces signifiés étant leur caractère pur, éclatant et lumineux, en plus de leur référence à la richesse et à la prospérité.

Ibn Manẓūr cite ensuite une autre connotation reliant cet adjectif substantivé à l'*eau*. Pour décrire sa pureté, les Arabes disent : « *Une eau verte ou verdâtre, tellement elle est pure* ». (*Lisān*, II, 849).

Cet adjectif renvoie en outre à *une maladie qui atteint les yeux*. Les Arabes l'évoquent, en particulier, dans une phrase optative : « Que Dieu fasse affecter les yeux [d'un tel] par l'*aḥḍar* (maladie) ». Il est délicat de proposer une explication à cette extension sémantique, si ce n'est les *symptômes* et les *tâches*, probablement, de couleur verte qui pouvaient se propager sur les yeux. La couleur verte prend ici une dimension négative par un processus de péjoration qui rattache à ce mot une nuance pathologique.

Et comme par extension anthropomorphique, on dit d'un cheval qu'il est *aḥḍar* (vert). Cette dénomination concerne un « *cheval [de couleur] foncée, plus proche du noir, même si [la couleur de] son ventre et ses oreilles soient verdâtres* ». Ce glissement du vert vers le noir exprime, en réalité, une volonté de vanter les qualités de cette race de chevaux, dans un contexte désertique où le cheval, fort et beau, était le plus fidèle compagnon de l'homme.

Pour théoriser ce glissement, Ibn Manẓūr ajoute que « *les Arabes désignaient le [mot] noir par [le mot] vert* » ; ce qui confirme le flottement sémantique de l'adjectif *aḥḍar* qui rompt avec son sens premier et



indique d'autres référents, en l'occurrence le *noir*. Il est toutefois plus plausible d'expliquer cette polysémie par l'absence des noms de couleurs non-basiques en arabe classique. Aussi, on fait appel à cette hyperonymie pour pallier ce déficit lexical à travers un procédé de permutation. Cela dit, ce procédé n'est pas complètement arbitraire, puisque le vert et le noir ont le *caractère foncé* comme dénominateur commun.

Pour étayer la conformité de cet adjectif aux normes littéraires et lexicales, Ibn Manzūr cite un verset coranique où le mot apparaît au pluriel. Il est dit : « *Ils seront accoudés sur des coussins **verts** et sur de beaux tapis* » (Coran LL:76). Ce verset décrit la couleur des coussins au Paradis sur lesquels s'adosseront les Pieux. Dans une autre occurrence, le Coran délivre une indication sur la couleur des habits réservés à ces Pieux. Il dit : « *Ils porteront des vêtements **verts** de satin et de brocart. Et ils seront parés de bracelets d'argent. Et leur Seigneur les abreuvera d'une boisson très pure.* (Coran, LLXXVI:21). Enfin, dans un troisième endroit, il est précisé : « *Voilà ceux qui auront les jardins du séjour (éternel) sous lesquels coulent les ruisseaux. Ils y seront parés de bracelets d'or et se vêtiront d'habits **verts** de soie fine et de brocart, accoudés sur des divans (bien ornés). Quelle bonne récompense et quelle belle demeure !* ». (Coran, XVIII : 31). Ces trois occurrences donnent au vert une double valeur sacrée. Non seulement cette couleur est évoquée par la Parole divine, qui sacralise l'histoire et y introduit une dimension transcendantale (ARKOUN, 2016 : 2-14), mais elle est également la couleur de l'éternité et de la grâce absolue : n'est-elle pas la récompense que Dieu réserve à Ses serviteurs ?

Avec ces nombreuses citations, Ibn Manzūr accorde à cet adjectif toute sa valeur pragmatique : qualifier quelque chose de vert revient à lui octroyer une dimension sacrée qui en transcende la symbolique. La simple qualification d'un objet de vert devient lui-même un acte de parole qui en renforce le statut privilégié.

### **2.1.2. Haḍīr**

Il s'agit d'un autre adjectif possible de couleur, formé selon le schème *fa'il*. Le *Lisān* l'évoque comme un substantif qui se rapporte à la verdure. Pour étayer son avis, il cite une occurrence coranique concernant la verdure gracieusement accordée par Dieu. Elle concerne la *nature* au sens large du terme et, plus particulièrement, les plantes et les arbres. Il dit : « *Et c'est Lui qui, du ciel, a fait descendre l'eau. Puis par elle, Nous fîmes germer toute plante, de quoi Nous fîmes sortir une verdure, d'où Nous produisîmes des grains,*

*superposés les uns sur les autres; et du palmier, de sa spathe, des régimes de dattes qui se tendent.* » (Coran VI : 99).

De même que cette connotation est appliquée à l'au-delà. Il est dit, dans une tradition prophétique, que la tombe des pieux sera couverte de *hadir*, c'est-à-dire, précise Ibn Manzūr, remplie de *grâces agréables* dont se réjouiront leurs âmes. Notons toutefois que cet adjectif est ici employé comme un substantif.

Cet adjectif est aussi réservé à un personnage légendaire : *Al-Hadīr* (avec l'article défini, forme figée). Il est le nom attribué à un être « mythique, immortel, et dont l'âme, selon les Musulmans, passait du corps d'un prophète dans celui d'un autre »<sup>7</sup>. (KAZIMIRSKI, 1960 : II, 1002)

La dénomination d'un personnage sacré par schème adjectival, *le vert*, conduit Ibn Manzūr à présenter quatre hypothèses : a) Lorsqu'*Al-Hadīrs*'assoit sur un cuir blanc, ce dernier verdit ; b) Dès qu'il s'assoit dans un endroit, ce dernier devient verdoyant ; c) Lorsqu'il prie dans un endroit, il en devient vert d) La beauté et le caractère radieux de son visage sont comparables à la verdure rayonnante.

Il est évident qu'il ne s'agit nullement d'explication linguistique, mais plutôt d'interprétation d'ordre religieux où le surnaturel se mélange au naturel et le mythique façonne l'historique. Derechef, le vert se trouve au cœur de cette transcendance de l'histoire.

Si curieux que cela puisse paraître, cet adjectif *hidr* est employé dans un contexte négatif. Dans une expression idiomatique, on lit : « Le sang [d'un tel] est parti *hidr<sup>an</sup> midr<sup>an</sup>* » pour dire : *qu'il est mort pour rien, que son assassinat est resté impunis*. Cependant, il nous est difficile d'expliquer cette évolution, de la verdure vers une mort impunie. La seule hypothèse qui tiendrait est l'idée de branche qui tombe avant qu'elle ne soit mûre.

Ces exemples révèlent que le déboulement du sens au sein de ce lexème n'est pas accidentel, mais plutôt structurel. Les occurrences jusque-là analysées montrent qu'il ne s'agit pas d'un sens simple (vert) qui s'est élargi pour appeler d'autres connotations, mais plutôt d'un lexème bivalent qui évolue et agit, dans les emplois langagiers, avec ses deux volets inséparables.

### **2.1.3. Hadira'**

---

<sup>7</sup> Coran (XVIII :65), « Ils trouvèrent l'un de Nos serviteurs à qui Nous avons donné une grâce, de Notre part, et à qui Nous avons enseigné une science émanant de Nous. » ; H. ELBOUDRARI, « Entre le symbolique et l'historique: Khadirim-mémorial », *StudiaIslamica*, No. 76 (1992), pp. 25-39.

Cet adjectif, au féminin, fonctionne de deux manières différentes. D'une part, il est employé comme une épithète, *verte* ; d'autre part, il est usité comme un substantif polysémique renvoyant à une multitude de référents. Dans le champ guerrier, il indique *une troupe très nombreuse d'hommes, lourdement armés*. On appelle cette foule *ḥaḍrā'*, car elle apparaît presque comme une masse noire.

Ce même adjectif substantivé *ḥaḍrā'* se dit du *ciel*, appelé ainsi à cause de son caractère dégagé, associé à la verdure. Il se dit aussi d'une *origine, racine, base, fondement* grâce à une extension sémantique où cette lexie connote les choses de l'esprit, perçues comme des *racines*, en référence à celles d'un arbre ou d'une plante.

Dans les locutions et les expressions figées, cet adjectif féminin est plutôt productif d'images vives. À titre d'exemple, dans une tradition prophétique, une métaphore a attiré l'attention des rhétoriciens et philologues arabes classiques : Muhammad avertit : « *Prenez garde à ḥaḍrā' ad-diman !* ». (Iyyākum wa- ḥaḍrā' ad-diman ! (*Lisān*, II, p. 849). Ibn Manzūr relaye leurs analyses en montrant que la femme est ici comparée à une plante rudérale qui pousse sur un tas de fumier.

Le *Lisān* indique ensuite deux autres locutions où ce même adjectif substantivé fonctionne comme un euphémisme renvoyant aux *Noirs*. La première se trouve dans un récit rapportant qu'un individu a divorcé de sa femme parce qu'elle était *ḥaḍrā'*, c'est-à-dire : *noire, de couleur foncée*. La seconde concerne l'expression : un tel est *aḥḍar al-qafā* (un tel possède un dos vert) pour dire qu'il est *issu d'une mère noire*.

Cet adjectif féminin pourrait indiquer également un ensemble d'*agglomérations, de champs et d'oasis*. D'ailleurs, Ibn Manzūr explique, dans le chapitre consacré à la racine *Ḥ. Ḍ. R* (*Lisān* : II, pp. 845-847), la raison pour laquelle on a appelé l'Iraq *sawād* (noirceur). Il précise que pour appeler la terre fertile et verdoyante irakienne, connue pour l'abondance de ses palmiers, on dit : *sawād* (noirceur) en référence à cette abondance qui, tellement compacte, devient comme noire au regard.

Enfin, on le retrouve dans une phrase optative disant : *abāda Allāhu ḥaḍrā' ahum* (Que Dieu fasse périr leur verdure !), dans laquelle le mot renvoie clairement à la richesse et à l'abondance.

**2.1.4. *Hadira*** : Un autre adjectif s'est forgé dans l'imaginaire bédouin pour connoter l'image de *misère*, à partir de cette même lexie. Dire : *Laysat bi-ḥaḍira*

*li-fulān* (elle n'est pas verte pour un tel), signifie que la vie n'est pas facile pour lui. Ce dicton se construit sur la négation de verdure, synonyme de peines et de difficultés.

**2.1.5. *Hadīra*** : Dans le contexte botanique, les Arabes utilisent le mot *hadīra* pour un signifier *un palmier dont les dattes [en état en de grain] tombent avant leur murissement*. De la même manière, qu'ils l'emploient pour désigner *lafemme qui avorte prématurément*, c'est-à-dire qui « jette » son fœtus avant son accomplissement ; et ce en parfaite continuité avec l'idée du *départ prématuré*, d'une mort qui survient avant même en âge de fleur.

Enfin, Ibn Manzūr passe en revue tous les autres adjectifs dérivables depuis cette racine : *hadūr*, *hadir*, *hadīr*, *yahdīretahdūr* ; sachant que les deux derniers adjectifs sont formés selon un schème intensif, *if'īl/af'ūl*, plutôt rares et désuets. Cela dit, la formation de six adjectifs avec quasiment le même sens reste un phénomène assez rare dans la langue arabe. Il traduirait l'importance d'employer cette qualification, dans la vie quotidienne et de la rattacher aux choses réellement où fictivement vertes. Cette dynamique dérivationnelle reflète-elle la place escomptée et rêvée que la verdure revêtait dans une aride civilisation de désert?

## 2.2. Nom d'action

***Hudra*** : Ibn Manzūr commence par une indication générale : le mot *hudra*(verdure) pourrait caractériser les animaux (hommes et bêtes), les plantes et même l'eau. Cette précision vise à déterminer le champ ontologique de cette couleur et, par conséquent, à délimiter le domaine des êtres qui pourraient le porter. Cette précision a également une portée sémantico-logique : on ne pourra attribuer le prédicat « vert » qu'à ces êtres. Autrement, l'usage sera jugé faux, selon les normes de la correction lexicale.

Par glissement métaphorique, ce même nom d'action qui désigne, initialement : *plantes, verdure*, connaît un autre sens proche, celui de la grâce, bienfait, *ni'ma*. Ce glissement se justifie par le contexte géographique de la Péninsule arabique : on a associé la verdure, que l'on trouve dans les oasis et la grâce, symbole de fertilité et d'abondance dans un milieu désertique.

## 2.3. Diminutif

L'arabe classique fournit également un diminutif, dérivé de cette même racine : *uḥayḍar*. Ce nom indique la *petitemouche*, peut-être à cause du vert qui peut en caractériser certaines variétés.

## 2.4. Nom de lieu

**Mahḍara** : La langue arabe classique dispose du nom de lieu, *maḥḍara*, formé sur le schème : *maf'ala* indiquant *un terrain verdoyant, fertile* ou « lieu couvert d'une riche verdure ». Notons que cette lexie fonctionne comme un adjectif. Les philologues ont tenté de justifier cette dérivation par une lecture supposée du verset en « et la terre devient un lieu verdoyant » (Coran : XX, 12) au lieu de la lecture connue « et la terre devient verdoyante ». Dans un autre endroit, il est dit : « [22:63] N'as-tu pas vu que Dieu fait descendre l'eau du ciel, et la terre devient alors verte ? Dieu est Plein de bonté et Parfaitement Connaisseur. ». En parfaite harmonie cosmologique, il y a une relation entre la pluie, descendue par Dieu, et la germination de toute plante d'où naît la verdure. Ce thème est relatif à la concordance entre le paradis terrestre et le paradis céleste éternel.

## 2.5. Formes substantivées

**2.5.1. Huḍar** : Ce nom dérivé, *huḍar*, désigne un collectif : *les légumes*. Le lien entre ce signifié et le sens de la racine est évident : les légumes sont des éléments, fondamentalement, verts. Pour étayer cette signification, Ibn Manẓūr rappelle, avec le même esprit encyclopédique qui est le sien, les indications normatives. Il cite, à titre d'exemple, une tradition prophétique stipulant qu'il faudrait : « éviter, parmi les légumes, ceux qui ont une [mauvaise]odeur ! ». Le philologue commente cette interdiction : « Par-là sont désignés : l'oignon, le poireau et les autres légumes similaires ». Ces derniers n'ont donc pas le même statut dans les conventions sociales et religieuses. Il est une croyance disant que les anges n'apprécient guère l'odeur âcre de ces légumes, d'où cette interdiction.

**2.5.2. Huḍāratu** : Formé sur un schème plutôt intensif, ce terme désigne, en arabe classique, *la mer*. Les grammairiens soulignent que ce nom est figé au cas sujet *u*. Comme embarrassé de cette dénomination qui, de prime abord, confond le bleu supposé de la mer à la verdure, ibn Manẓūr écrit : « *summiya bi-dālika li-huḍratimā'ihī* » (La mer est ainsi appelée à cause de la **verdure** de son eau). Comme nous l'avons vu auparavant, la verdure (*huḍra*), attribuée ici à la mer, évoque davantage le caractère radieux que la couleur, soit une forme d'abus de langage qui assimile la pureté de la mer au vert clair.

## 2.6. Noms propres

Comme à son accoutumé pour les autres entrées lexicales, ibn Manẓūr clôt celle consacrée à la racine H. D. R, par la citation des noms propres qui en dérivent. Il n'est pas étonnant que les deux noms qu'il consigne ici soient liés à l'histoire religieuse.

**2.6.1. *Ihḍīr*** : est le nom donné à l'une des mosquées que le Prophète Muḥammad avait construites entre Médine et Tabūk (en Arabie-Saoudite).

**2.6.2. *Aḥḍar*** : une demeure que le Prophète avait construite à la proximité de Tabūk, lors de son voyage vers cette ville.

Il va sans dire que l'imaginaire social a opté pour ces noms dans le but de tirer la « bénédiction » qui s'associe à cette couleur. En effet, c'est par une tendance quasi anthropomorphique que les Arabes attribuaient à leurs objets, des noms qui traduisent leur vision du monde. Le vert étant souvent associé à la bénédiction.

**2.6.3. *Huḍr*** : est le nom d'une ancienne tribu arabe. On l'a ainsi dénommée, commente Ibn Manẓūr, à cause du vert qui en caractérise la couleur de peau de ses membres. Dire qu'ils sont *verts* signifie, cependant, qu'ils sont *bruns* ; et par conséquent *nobles*, que leur *arabité est pure* et que nul ne l'avait entaché.

**2.6. 4. *Huḍriyya*** : encore un autre nom propre octroyé, cette fois-ci, à une *variété de dattes*, plutôt verdâtres, de couleur claire et transparente. Ce nom, construit sur le schème d'un adjectif de relation, *nisba*, renvoie au caractère lumineux de cette variété, spécialement prisée par les Arabes, à cause de sa couleur, dont l'éclat rappelle une lanterne, précise le *Lisān*.

Les dérivés nominaux que nous avons passés en revue, dans cette deuxième partie, confirment la productivité de cette racine. Les schèmes propres aux noms se sont déployés pour accroître la capacité métaphorique de ce lexème. Au-delà de sa dénotation chromatique, l'on y constate un vaste spectre de connotations liées à la vie et à la mort, à la grâce et à la misère, la nature et la société.

Enfin, au cœur de ce champ figure également l'abondance comme matrice active. Au-delà de la simple polysémie de cette racine, l'antonymie mise en évidence dans l'analyse des formes verbales dérivées est ici confirmée par l'étude des différents schèmes nominaux de cette racine.

### **Conclusion**

Si la majorité des emplois verbaux et nominaux liés à la racine H. D. R sont aujourd'hui désuets, ils reflètent néanmoins l'importance des charges culturelles que les Arabes ont autrefois attribuées au vert. Avec GALISSON,

(1988 : 74-90), il est ainsi impossible d'affirmer la présence d'une lexiculture propre à cette riche racine et à tous les mots qu'elle a générés. Chacun d'eux possède en effet une « Charge Culturelle Partagée » (CCP), ayant pour origine les coutumes et les croyances de cette société. En outre, celles-ci renvoient aux « codes culturels lexicalisés que partagent une grande partie ou l'ensemble d'une communauté, d'une même époque et d'un même lieu géographique ». A. MOLLARD-DESFOUR (2011). Ainsi, c'est l'ancienne culture arabo-islamique classique qui se déploie à travers les nuances dérivationnelles et référentielles de la couleur verte.

Toutefois, ces nuances, de nature sémantique et culturelle, ne constituent pas simplement un problème propre à la langue arabe, mais couvrent d'autres langues et posent, notamment, la question épineuse de la traduction, moment délicat de restitution des significations, des conditions d'emploi et des connotations de la *ḥudra*, dans tous ses états.

### **Bibliographie sélective**

'ABD AL-BĀQĪ, Muḥammad Fu'ād, (2001), *Al-Mu'ğam al-Mufahras li-Alfāz al-qur'ān al-karīm*, Dār al-Hadīth, Le Caire.

ARKOUN Mohammed, (2016), *Lectures du Coran*, Albin Michel, Paris.

ELBOUDRARI Hasan, « Entre le symbolique et l'historique: Khadirim-mémorial », *Studia Islamica*, No. 76 (1992), pp. 25-39.

GALISSON Robert (1988), « Culture et lexiculture partagées : les mots comme lieux d'observation des faits culturels », *Études de Linguistique Appliquée*, 69.

IBN MANZŪR, (1997), *Lisān al-'Arab*, Dār Šādir, Beyrouth.

KAZIMIRSKI de, (1860), *Dictionnaire arabe-français*, Beyrouth.

KHALFALLAH, Nejmeddine, (2014), *La théorie sémantique*, L'Harmattan, Paris.

KOULOUGHLI Djamel Eddine, (1994), *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, Paris, Pocket, Coll. Langues pour tous.

LARCHER Pierre, (2012), *Le système verbal de l'arabe classique*, PUP.

MOLINIER Christian, (2006), « Les termes de couleur en français Essai de classification sémantico-syntaxique » dans *Cahiers de Grammaire* 30 (2006) « Spécial Anniversaire », pp. 259-275.

MOLLARD-DESFOUR Annie (2012), *Le Vert, Dictionnaire de la couleur. Mots et expressions d'aujourd'hui. XXe-XXIe siècle* ; (2011), « Le lexique de la couleur : de la langue à la culture et aux dictionnaires », dans *Revue d'Études Françaises*, No 16, pp. 89-109.

STANCU, Adela-Marinela, (2017), « Le champ sémantique du mot bleu », dans *Studi si Cercetari de Onomastica si Lexicologie*, Vol. 10 Issue 1/2, p. 221-230.